

**RAPPORT D'AVANCEMENT DU
GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE
COORDINATION DU PROGRAMME
(CCP) VISANT À PROPOSER DES
PISTES D'APPLICATION DES
RECOMMANDATIONS FAITES AU CCP
PAR LE CORPS COMMUN
D'INSPECTION (CCI)**

Documents supplémentaires pour ce point :

Action requise à cette séance — le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

17. Prendre note du rapport d'avancement du Groupe de travail chargé de proposer des pistes d'application des recommandations faites au CCP par le Corps commun d'inspection (CCI)

18. Rappelle que les participants aux CCP sont priés de soumettre des commentaires écrits en remplacement du débat suite à la 46e réunion du CCP comme décidé et indiqué dans le document intersessions intitulé Modalités et procédures pour la réunion virtuelle du CCP de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (46)/20,3) ;

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : aucune *

Introduction

1. À sa 45^e session, le Conseil de coordination du programme a créé, par l'intermédiaire de son Bureau, un Groupe de travail rapportant au Conseil, géographiquement équilibré et limité dans le temps, doté d'un mandat non renouvelable visant à examiner les recommandations pertinentes du Corps commun d'inspection (CCI) sur la gestion et l'administration du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, tel que figurant dans le document UNAIDS/PCB(45)/19.37 qui a été adressé au Conseil. Le Corps commun d'inspection est le seul organe de contrôle externe indépendant du système des Nations Unies à être mandaté pour mener des évaluations, des inspections et des enquêtes à l'échelle du système.
2. Le Conseil a chargé le Groupe de travail de présenter un rapport initial sur les progrès accomplis à sa 46^e session et de présenter son rapport final avec des pistes d'application pour examen par le Conseil à sa 47^e session.
3. Conformément à la décision du Conseil, le Bureau a finalisé le mandat du Groupe de travail, qui a été examiné par le Conseil dans le cadre d'une prise de décision intersessions le mercredi 4 mars 2020.
4. Sur la base de la discussion du Bureau, s'appuyant sur l'expérience de la création de précédents groupes de travail du Conseil et conformément à la requête du Conseil de garantir une composition géographiquement équilibrée du Groupe de travail, il a été décidé que le Groupe de travail serait composé de deux États membres par région (soit 10 États membres en tout), deux représentants de la délégation des ONG et deux représentants des coparrainants. Les États membres ont été invités à présenter au Bureau du CCP deux candidats faisant consensus par l'intermédiaire de leurs groupes régionaux de l'ECOSOC (Afrique, Asie, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes, Europe occidentale et autres groupes). Le Président et le Bureau du CCP ont envoyé, par l'intermédiaire du Secrétariat de l'ONUSIDA, un appel aux membres du CCP pour nommer des représentants au Groupe de travail.
5. Le Bureau du CCP a annoncé la composition du groupe de travail en avril 2020. Les membres du groupe de travail sont présentés à l'annexe 1.
6. Le présent rapport résume les progrès réalisés à ce jour par le Groupe de travail dans l'exécution de son mandat conformément aux instructions du Conseil, en vue de l'achèvement de son livrable final, un rapport à présenter au Conseil à sa session de décembre 2020 concernant les pistes d'application des recommandations qui lui avaient été faites par le CCI.

État d'avancement

7. La Présidente du CCP a désigné Julia Martin, conseillère principale en matière de santé pour les États-Unis d'Amérique, comme Présidente du Groupe de travail.
8. Le Groupe de travail a tenu sa première réunion le 30 avril 2020, à distance. Au cours de cette première réunion, le Groupe de travail a convenu des procédures et du calendrier qui lui permettront de recommander des pistes d'application des recommandations faites au CCP par le Corps commun d'inspection (CCI), conformément au mandat que lui a confié le Conseil.
9. À sa première réunion, le Groupe de travail a examiné la recommandation formelle 1, du CCI, qui prévoit qu'« à compter de 2020, le Conseil du CCP devra élaborer une stratégie

à long terme pour atteindre les cibles et objectifs de l'ONUSIDA en ce qui concerne le Programme 2030 ». Le Groupe de travail a déterminé que le Conseil avait déjà mis en œuvre la Recommandation formelle 1, indiquant le point de décision 3.2 de la session du Conseil de décembre, qui demande à la Directrice exécutive de :

- a. *Entreprendre un examen de la stratégie actuelle, de sa mise en œuvre et des résultats obtenus ;*
- b. *Organiser une consultation multipartite incluant les États membres, de présenter les conclusions de l'examen susmentionné et de réfléchir à des priorités stratégiques pour après 2021 ;*
- c. *Présenter au Conseil, pour examen lors de sa 46^e session, en juin 2020, des pistes accompagnées de leurs processus et calendriers respectifs pour s'assurer que la stratégie de l'ONUSIDA demeure ambitieuse, visionnaire et informée par des données probantes au-delà de 2021 ;*
- d. *Consulter le Secrétaire général des Nations Unies pour réfléchir à des options concernant la date de la Réunion de haut niveau sur le VIH et le sida et conseiller le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 46^e session, en juin 2020.*

Bien que le Groupe de travail soit conscient que des mesures avaient été prises par le CCP concernant la Recommandation 1, et que leur mise en œuvre était en cours, le Groupe de travail continuerait à suivre ces progrès pour s'assurer de la bonne application de la Recommandation 1.

10. Le groupe de travail a convenu que sa deuxième réunion aurait lieu à distance au début du mois de juin 2020. À sa deuxième réunion, le Groupe de travail examinera les pistes d'application des recommandations suivantes du CCI :

- *Recommandation formelle 3* : D'ici le début de 2021, le Conseil de Coordination du Programme devra réviser son Modus operandi afin de clarifier ses rôles et responsabilités et d'intégrer des mécanismes de contrôle et de redevabilité à la supervision de l'ONUSIDA et de son Secrétariat.
- *Recommandation informelle 4* : La pertinence et la validité des principes directeurs [pour les organismes coparrainants] doivent être réévaluées et il convient de réfléchir à des liens plus étroits entre le CCP et les organes directeurs des Coparrainants.
- *Recommandation informelle 7* : Le CCP est invité à ouvrir un dialogue avec le Secrétaire général des Nations Unies sur [la limitation de durée du mandat du Directeur exécutif et les attentes explicites de la fonction en matière de performances] afin d'apporter davantage de clarté et de transparence à ses attentes à l'égard de la direction de l'ONUSIDA et plus de certitude à la planification de la succession.

11. La troisième réunion du Groupe de travail aura lieu en septembre, si possible en présentiel, si les directives en matière de santé publique le permettent. À sa deuxième réunion, le Groupe de travail examinera les pistes d'application des recommandations suivantes du CCI :

- *Recommandation formelle 5* : Le Conseil de Coordination du Programme doit envisager la création d'un comité de contrôle externe et indépendant qui lui offrira, ainsi qu'à la Directrice exécutive, une expertise indépendante dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de gouvernance et de contrôle.
- *Recommandation informelle 5* : [Le Conseil de coordination du Programme doit mieux définir ses responsabilités] dans le traitement des allégations contre le Directeur exécutif ou tout autre responsable confronté à des problèmes de contrôle

- (par ex., responsable de la déontologie, enquêteurs, auditeurs, autres dirigeants, etc.) susceptibles de générer un conflit d'intérêts dans la gestion de ces questions.
- *Recommandation informelle 6* : Le CCP peut souhaiter réviser le paragraphe 5 du Modus operandi, qui couvre les fonctions du CCP visant à établir [la pratique des rapports des auditeurs ainsi qu'une évaluation plus critique par le CCP des données et informations relatives aux enquêtes et activités en matière de déontologie].
 - *Recommandation informelle 17* : Dans le cadre de sa responsabilité de représentante principale des états financiers de l'ONUSIDA, la Directrice exécutive doit rencontrer l'auditeur externe au moins une fois par an. En outre, l'auditeur externe présentera son rapport directement au CCP et répondra aux éventuelles questions et préoccupations de ses membres, ce qui renforcera par ailleurs la responsabilité de contrôle du CCP.
 - *Recommandation informelle 18* : Les inspecteurs suggèrent au CCP et à la Directrice exécutive d'évaluer et de déterminer le niveau approprié de couverture d'audit, en consultation avec les auditeurs internes et externes et tout en respectant leur indépendance.
 - *Recommandation informelle 19* : Un rapport destiné au CCP doit contenir une matrice de l'état d'avancement indiquant l'acceptation ou le rejet des recommandations du CCI ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations précédentes afin de renforcer la transparence, la redevabilité et la cohérence à l'échelle du système.
12. Le Groupe de travail informera le CCP de l'avancement de ses travaux au début du mois d'octobre 2020. Au cours de cette séance d'information, le Groupe de travail partagera ses conclusions préliminaires ainsi que les options recommandées pour l'application des recommandations faites au CCP par le CCI, et recueillera également les observations des membres du Conseil sur ces conclusions et recommandations.
13. La quatrième et dernière réunion prévue du Groupe de travail aura lieu dans la seconde moitié du mois d'octobre. Au cours de cette réunion, le Groupe de travail examinera et traitera les observations fournies lors de la réunion d'information du CCP, réexaminera toute décision antérieure à la lumière des observations du CCP, fournira des orientations au rédacteur pour l'établissement du rapport final du Groupe de travail et planifiera également la présentation de ses conclusions et recommandations au Conseil qui aura lieu lors de la session de décembre 2020.
14. Une première ébauche du rapport final du Groupe de travail sera distribuée aux membres du Groupe aux alentours du 1er novembre 2020, et sera finalisée et publiée au plus tard le 15 novembre 2020, avant la 47^e session du Conseil.
15. Si nécessaire pour garantir la capacité du Groupe de travail à respecter ce calendrier, des réunions virtuelles supplémentaires seront programmées en plus des quatre réunions prévues.

Conclusion

16. Les recommandations du CCI sont pour le Conseil une occasion importante de réfléchir au renforcement de la planification stratégique et opérationnelle, de la gouvernance, du contrôle interne et de la responsabilisation. La pandémie de COVID-19 a exigé souplesse et innovation de la part du Bureau pour aller de l'avant et identifier des pistes d'application des recommandations faites au Conseil par le CCI. Le Groupe de travail a rapidement assumé cette tâche que lui avait confié Conseil et a élaboré un plan de

travail et un calendrier clairs pour proposer des pistes d'application claires, qui seront présentées au Conseil pour examen à sa session de décembre 2020.

Points de décision proposés

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

17. Prendre note du rapport d'avancement du Groupe de travail chargé de proposer des pistes d'application des recommandations faites au CCP par le Corps commun d'inspection (CCI) ;
18. Rappelle que les participants aux CCP sont priés de soumettre des commentaires écrits en remplacement du débat suite à la 46e réunion du CCP comme décidé et indiqué dans le document intersessions intitulé Modalités et procédures pour la réunion virtuelle du CCP de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (46)/20,3) ;

Annexe 1 :

PCB WORKING GROUP

**Working Group of the Programme Coordinating Board (PCB)
to propose options to implement the recommendations of the
Joint Inspection Unit (JIU) to the PCB**

List of Participants

MEMBER STATES - ETATS MEMBRES**African States - Etats d'Afrique****Liberia - Libéria**

Mr Abraham Kurian Kamara
Second Secretary/Vice Consul, Permanent Mission of Liberia to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Switzerland

Namibia - Namibie

Ms Xungileni Chitundu
Second Secretary, Permanent Mission of Namibia to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Switzerland

Asian States - Etats d'Asie**India - Inde**

Mr Sadre Alam
First Secretary, Permanent Mission of India to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Switzerland

Thailand – Thaïlande

Ms Kanyarat Vejajjiva
Minister Counsellor, Permanent Mission of the Kingdom of Thailand to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Switzerland

Eastern European States - Etats d'Europe orientale**Belarus - Bélarus**

Mr Vadim Pisarevich
Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Belarus to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

Russian Federation – Fédération de Russie

Mr Eduard Salakhov
Health Attaché, Counselor, Permanent Mission of the Russian Federation to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

Latin American and Caribbean States - Etats d'Amérique latine et des Caraïbes**Brazil - Brésil**

Mr Victor Campos Cirne
Third Secretary, Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

El Salvador – El Salvador

Ms Rosibel Menendez Espinoza

Minister Counsellor, Permanent Mission of El Salvador to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

Western European and Other States - Etats d'Europe occidentale et autres Etats**Canada - Canada**

Mr Tim Poletti

Health Advisor, Permanent Mission of Australia to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

France - France

Mr François Gave

Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of France to the United Nations Office at Geneva and other international organizations in Geneva, Switzerland

COSPONSORING ORGANIZATIONS – ORGANISMES COPARRAINANTS**United Nations Development Programme (UNDP) – Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

Mr Ludo Bok

Manager SDGs and UNAIDS HIV, Health, & Development Group, United Nations Development Programme (UNDP)

International Labour Organization (ILO) – Organisation internationale du travail (OIT)

Ms Shauna Olney

Chief Gender, Equality and Diversity & ILO AIDS Branch, International Labour Organization (ILO)

REPRESENTATIVES OF NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/PEOPLE LIVING WITH HIV – REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES / PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH**Europe - l'Europe**

Mr Alexander Pastoors

Representative international affairs, HIV Vereniging Nederland, Amsterdam, Netherlands

Latin America and the Caribbean - Etats d'Amérique latine et des Caraïbes

Mr Jumoke Patrick

Executive Director, The Jamaican Network of Seropositives, St. Andrew, Jamaica